



COVID-19 : Informations importantes pour les bénéficiaires AmplifyChange

Foire Aux Questions

Cette page sera mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation et des connaissances.

Face au COVID-19, nous voudrions modifier nos activités de projet, est-ce possible ?

Dans ces circonstances inédites, nous ouvrons à nos bénéficiaires la possibilité d'utiliser leur subvention pour s'adapter au COVID-19. Nous reconnaissons que dans certains cas, vous devrez suspendre temporairement une partie ou la totalité de vos activités de projet à mesure que la situation évolue. Nous appuyons vos décisions en ce sens.

Si votre projet peut se poursuivre comme prévu, tout va bien. Si ce n'est pas le cas, nous vous proposons les options suivantes :

Protégez votre santé :

- **Renforcez votre résilience organisationnelle face au COVID-19.** Vous pouvez pour cela investir dans des équipements de télétravail ou financer les mesures destinées à assurer la sécurité sanitaire des réunions, si elles sont indispensables. Si votre équipe travaille au contact de populations vulnérables dans un contexte à risques, vous pouvez également prévoir de fournir à vos collaborateur·rice·s des équipements de protection individuelle (EPI), dont des masques faciaux.¹

Réorientez votre travail pour suivre et contenir l'impact du COVID-19 sur les DSSR :

- **Contribuez à la base de connaissances sur le COVID-19 :** faites connaître l'impact de la pandémie sur les groupes vulnérables, en collectant des données ventilées par genre, âge ou statut de handicap. Vous pouvez également orienter vos travaux sur le suivi des pratiques cliniques et des politiques d'endiguement de la pandémie chez les populations vulnérables. Des activités évaluant l'impact de la pandémie sur l'accès aux services et produits de santé sexuelle et reproductive sont tout aussi pertinentes.
- **Atténuez l'impact du COVID-19** sur les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) : à travers des initiatives de protection des populations vulnérables, dont celles exposées au risque de violences domestiques ; en proposant des alternatives pour poursuivre l'éducation à la sexualité hors du milieu scolaire ; ou en plaidant pour sauvegarder l'accès aux services et produits essentiels, dont la prise en charge médicale des avortements.

Vous pouvez mettre en place ce type d'adaptations sans avoir à modifier votre plan de travail et budget. Il vous suffira d'inclure ces adaptations dans votre prochain rapport. Ces activités devraient contribuer aux résultats intermédiaires et indicateurs de votre projet. **Cependant, nous vous demanderons de sélectionner des indicateurs spécifiques COVID-19, veuillez en discuter avec votre Référent·e Subvention AmplifyChange afin que nous puissions les enregistrer vis-à-vis de votre subvention.**

Réorientez vos activités vers la gestion active de la pandémie COVID-19 :

Les options ci-dessous sont ouvertes, mais doivent être discutées avec votre Référent·e subvention avant mise en œuvre :

- **Communication axée sur le changement des comportements** pour limiter la propagation du virus. Ceci peut inclure des messages positifs pour promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène (en cas de toux et éternuements), la distanciation physique, le lavage des mains, le confinement, la protection des personnes vulnérables, le recours à bon escient au dépistage et aux dispositifs sanitaires existants. Contribuez à la diffusion des directives de votre gouvernement, y compris dans les langues locales, et appuyez-vous sur des données vérifiées de [l'Organisation Mondiale de la Santé](#).
- **Soutenez une gestion de la pandémie inclusive et respectueuse des droits**, en amplifiant la voix et la représentation des groupes marginalisés. Vous pouvez à ce titre travailler auprès des autorités sanitaires et autres organismes impliqués dans la gestion de l'épidémie pour les inciter à déployer au sein de ces groupes des actions de recherche des contacts des personnes infectées, tout en veillant au respect des droits humains. Vous pouvez également plaider pour une politique fiscale plus attentive aux groupes marginalisés et pour une approche sensible au genre dans la gestion de la pandémie.
- **Education des communautés et sensibilisation** autour du COVID-19 et des modalités de propagation de l'épidémie, pour promouvoir une réponse coordonnée en cohérence avec les directives gouvernementales et les publications de l'OMS. Nous soutiendrons les initiatives qui démentent les idées reçues et contrecarrent la désinformation sur le COVID-19 au sein d'une communauté, en particulier si elles s'adressent à des groupes vulnérables et marginalisés.
- **Soutien communautaire ou psychologique** aux groupes marginalisés du fait d'inégalités d'accès à la santé reproductive, aux victimes de violences, aux personnes vivant avec un handicap, aux minorités sexuelles ou de genre qui sont plus exposées au COVID-19 ou passent sous les radars des dispositifs nationaux de soutien. Ceci peut inclure le déploiement de mesures de distanciation et de quarantaine, dans le respect des droits humains, au sein de ces groupes. La crise actuelle peut générer de graves difficultés matérielles chez ces populations, aussi nous sommes prêts à soutenir la fourniture d'une aide en nature limitée, humanitaire et adaptée (à l'exclusion des transferts monétaires) pour répondre aux besoins de base pendant la pandémie.
- **Plaidoyer pour le personnel de santé**, pour demander des mesures de prévention et de limitation des contaminations, l'accès à des équipements de protection individuelle (EPI), un soutien psychologique et la préservation des liens avec les communautés.

Développez vos connaissances en échangeant avec d'autres organisations pour les DSSR et d'autres bénéficiaires AmplifyChange :

- Créez des opportunités d'apprentissage mutuel autour de l'adaptation au COVID-19, grâce à l'entraide et au partage de bonnes pratiques au sein de la sphère des DSSR.

¹ Sachez qu'AmplifyChange n'est pas en mesure de financer directement l'acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI), y compris masques faciaux, kits de diagnostic ou équipements de soins intensifs. Des exceptions concernant les EPI et kits de diagnostic à l'usage de votre personnel sont possibles. Par ailleurs, nous pouvons également prendre en charge la distribution de masques faciaux à votre personnel et aux participant·e·s lors des évènements que vous organisez.

AmplifyChange pourra également envisager de fournir des équipements de protection individuelle aux bénéficiaires vulnérables qui en ont besoin pour pouvoir quitter leur maison afin de préserver leur santé physique ou psychologique - par exemple les personnes exposées à des violences domestiques ou à des persécutions liées à leur identité de genre ou à leur sexualité.

Malgré la pénurie de masques chirurgicaux dans de nombreuses régions du monde, ceux-ci sont recommandés aux personnes présentant les symptômes du COVID-19 et aux aidant·e·s prenant soin d'une personne infectée par le virus. Dans notre cas, ils peuvent s'avérer utiles essentiellement si vous vous rendez dans une communauté à haut risque. Nous pouvons autoriser ce type d'achat, mais dans des limites strictes pour éviter les stocks excessifs. Si vous avez l'intention de porter un masque, vous devez savoir comment l'utiliser et vous en débarrasser en toute sécurité. Nous vous encourageons à consulter les conseils de l'Organisation Mondiale de la Santé à [l'attention du public sur quand et comment utiliser les masques](#).

Soyez attentif·ve·s au type de masque que vous achetez pour votre équipe. Les masques respiratoires N95 sont en tension sur de nombreux marchés et devraient être réservés aux professionnels de la santé. Veillez à ne proposer ce type de masque qu'aux membres de l'équipe qui travaillent directement avec des patient·e·s présumé·e·s ou confirmé·e·s comme infecté·e·s par le Covid-19. En-dehors de ce cas, nous ne pouvons pas autoriser l'utilisation de fonds AmplifyChange pour leur approvisionnement.

Nous vous saurions gré de penser à l'environnement lorsque vous achetez des masques et autres équipements de protection, en privilégiant les modèles réutilisables dans la mesure du possible et en anticipant un moyen propre de vous en débarrasser.

Dans tous les cas, veuillez fournir une justification pour tout achat de masques faciaux ou autres EPI et indiquer les volumes que vous achetez à votre Référent·e Subvention AmplifyChange.

Notre pays a mis en place des restrictions de circulation qui risquent de nous obliger à reporter ou annuler nos activités, que pouvons-nous faire ?

Nous comprenons qu'il est vital pour vous de protéger les populations au cours de cette période difficile. Avant tout, nous vous demandons de ne pas mettre en danger votre équipe, vos partenaires et vos bénéficiaires. Dans tous les cas, vous devez suivre les directives de votre gouvernement – et notamment les règles de distanciation et confinement – en vous

référant aux dernières lignes directrices de l'OMS pour vous protéger, protéger vos équipes et vos bénéficiaires.

Nous travaillerons à vos côtés à minimiser les risques non nécessaires. Nous vous encourageons à réfléchir à des alternatives aux réunions physiques et aux activités en porte-à-porte. Nous ferons preuve de flexibilité et nous vous aiderons à résoudre les problématiques de délais ou d'amendements budgétaires qui pourraient en résulter.

Si cela est possible et sans risque, vous pouvez poursuivre votre travail depuis chez vous. Vous pouvez utiliser votre subvention pour vous procurer le matériel (ordinateurs portables, casques audio...) et les connexions internet dont vous aurez besoin.*

Si vous maintenez malgré tout des réunions présentielles, essayez de mettre en place des conditions plus sûres en matérialisant les règles de distanciation et en mettant à disposition de quoi se laver les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique. Vous pouvez prévoir de distribuer des masques faciaux aux participant·e·s qui n'auraient pas apporté le leur. Ces achats peuvent être imputés sur votre subvention AmplifyChange.*

Si nous devons assumer des coûts liés à un événement annulé, pouvons-nous les régler grâce à notre subvention ?

Oui. N'oubliez pas de nous informer de cette annulation dans votre prochain rapport technique et financier.

Devons-nous continuer à transmettre des rapports à AmplifyChange pendant la crise ?

Nous vous encourageons à poursuivre votre reporting comme prévu par votre calendrier initial, même si vos activités ou la collecte de données n'ont pas pu être intégralement réalisées. Ceci nous aidera à savoir où vous en êtes de votre projet et quelles adaptations pourraient s'avérer nécessaires.

Nous comprenons qu'il vous soit difficile de respecter les délais habituels. Si vous allez soumettre un rapport en retard du fait de difficultés de connexion ou par manque de personnel, informez-en votre Référent·e subvention et rendez le rapport quand vous le pouvez. Sachez cependant que nous ne pourrons débloquer votre prochain versement qu'après réception et validation du rapport prévu.

Restez réalistes dans votre budgétisation. Essayez de refléter votre situation réelle, dans la mesure du prévisible, pour les six prochains mois. Si vous ne dépensez pas la totalité des sommes prévues, vous pourrez solliciter une prorogation sans surcoût vers la fin de votre projet.

Si vous vous apprêtez à soumettre votre avant-dernier ou dernier rapport et envisagez de demander une prorogation sans surcoût, lisez les questions ci-dessous :

Pouvons-nous demander une prorogation pour mener notre projet à son terme ?

Nous accueillons favorablement ce type de demande.

Le meilleur moment pour en discuter nous semble l'avant-dernière période de reporting, ou 2 ou 3 mois avant la soumission de votre rapport final si vous avez déjà soumis votre avant-dernier rapport ou si vous êtes un·e bénéficiaire Opportunité. Ainsi, nous pouvons visualiser

vos avancées et la sous-exécution budgétaire. Nous pouvons alors vous accompagner pour planifier les activités de la période additionnelle.

Nous avons des collaborateur·rice·s malades qui ne peuvent pas travailler, pouvons-nous les payer sur les fonds de notre subvention ?

Vous pouvez continuer à payer vos collaborateur·rice·s malades, confiné·e·s ou empêché·e·s de travailler par des obligations de garde d'enfants ou de personnes dépendantes, conformément à la politique de ressources humaines de votre organisation. Tenez-nous informés de ces dépenses comme habituellement en le signalant dans votre rapport.

Nos activités sont annulées ou reportées, pouvons-nous payer les salaires du personnel qui devait les organiser ?

Nous vous encourageons à réfléchir à d'autres façons d'utiliser le temps disponible de votre personnel pour concourir à votre objectif de projet. Discutez avec votre Référent·e subvention des nouvelles activités que vous pensez entreprendre. Voir la question ci-dessus sur la modification des activités du projet.

Nous venons de signer notre Accord de Financement et voudrions reporter le démarrage de notre projet du fait de la situation actuelle, est-ce possible ?

Nous vous encourageons à réfléchir à des aménagements qui vous permettraient de lancer votre projet comme prévu. Cf les options proposées ci-dessus.

En cas d'impossibilité, pour éventuellement reporter le démarrage de votre projet, prenez contact avec votre Référent·e subvention.

AmplifyChange continuera-t-elle à fonctionner normalement et assurer les paiements ?

Oui – notre équipe télétravaille et les déboursements peuvent se poursuivre comme avant. Nous suivons l'efficacité de cette réorganisation au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Proposez-vous de nouveaux financements, ou une possibilité de complément, pour aider les bénéficiaires à faire face à la crise du COVID-19 ?

Actuellement non – mais nous accompagnons nos bénéficiaires qui souhaitent adapter la gestion de leur subvention, et mettons en place des flexibilités.

Nous pensons ouvrir de nouvelles opportunités de financement en 2020. Pour plus de détails, suivez-nous sur notre [site internet](#) ou les [réseaux sociaux](#).

J'ai récemment déposé ma candidature – sera-t-elle étudiée ou les décisions sont-elles reportées ?

Nous avons communiqué par email avec tout·e·s les candidat·e·s en attente d'une décision sur leur candidature. Si vous n'avez pas reçu ce mail, écrivez-nous à : amplifychange@mansiondaniels.com

* Gardez à l'esprit que le montant de ces achats doit rester raisonnable et proportionné aux besoins pour permettre la poursuite des activités du projet. Seules les dépenses mesurables et justifiables pourront être imputées à votre projet AmplifyChange. Nous vous permettons habituellement de réaffecter jusqu'à 20 % du montant d'une ligne budgétaire : n'hésitez pas à utiliser cette flexibilité. Nos [procédures financières](#) standard sont consultables sur notre site internet.

Dans les circonstances actuelles, nous sommes prêts à envisager davantage de flexibilité. Prenez contact avec votre Référent·e subvention pour tout ajustement au-delà de ce seuil.

Si les coûts en question concernent votre personnel non spécifique au projet, comptabilisez-les sous votre ligne budgétaire « Renforcement organisationnel ». Toutefois, il existe une limite au montant que vous pouvez consacrer à des activités et coûts de personnel non spécifiques au projet : prenez contact avec votre Référent·e subvention avant d'engager de telles dépenses.